

RAPPEL : cette fiche est à compléter et à signer uniquement par le responsable financier nommé sur le dossier d'inscription.

Cette personne sera destinataire des factures, des aides (sauf demande particulière), des remises et de l'ensemble des courriers de l'intendance.

Pour chaque trimestre d'intendance (différent du trimestre pédagogique), il est prévu une période lors de laquelle l'inscription à la demi-pension peut être modifiée (voir calendrier d'intendance / <http://jean-prevost.elycee.rhonealpes.fr/rubrique/intendance/>).

Au-delà, l'engagement lors de l'inscription de juin est réputé ferme. Pendant cette période de choix, la facturation suivra le choix des familles, sachant qu'une modification prendra effet la semaine suivante. Nous vous conseillons donc de faire manger votre enfant selon votre engagement initial en attendant que votre modification soit effective.

Le règlement intérieur du service de restauration, l'annexe financière et **les documents** à remplir en cas de demande de remise d'ordre sont **disponibles** sur le site de la cité scolaire rubrique **intendance** gestion ou l'ENT de la cité scolaire : <http://jean-prevost.elycee.rhonealpes.fr/rubrique/intendance/>

Elève

NOM

Prénom

Classe.....

☐ **FORFAIT TRIMESTRIEL**

Mon enfant sera demi-pensionnaire **au forfait**, je m'engage à ce qu'il/elle fréquente le restaurant scolaire un, deux, trois, quatre ou cinq jours par semaine durant l'année scolaire selon les modalités notifiées dans le tableau.

Un forfait de demi-pension, étant par définition un forfait, il reste fixé pour le trimestre choisi et **les repas seront facturés** en conséquence **que les repas soient effectivement pris ou pas** (sauf cas prévus par le règlement intérieur, voir « remises d'ordre »).

Merci de cocher les jours de fréquentation du service de restauration par l'élève.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

☐ **EXTERNE**

Mon enfant ne fréquentera pas la demi-pension de l'établissement.

Fait à, Le

Signature du Responsable financier de l'élève

Je soussigné(e)

NOM, prénom

Email.....

responsable financier de l'élève cité ci-dessus,

reconnais les données saisies comme étant exactes.

à utiliser uniquement en cas d'écriture manuscrite
OU si vous pouvez "coller" une image de votre signature

Signature manuelle

=) si vous souhaitez
conserver ou imprimer le
document

cliquez ci-dessous

IMPORTANT : dates des trimestres d'intendance

Calendrier facturation 2023-2024	
Trimestre 1	04/09/2023 → 22/12/2023
Trimestre 2	08/01/2024 → 29/03/2024
Trimestre 3	01/04/2024 → 05/07/2024